

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2021

Excusés : Mme Nathalie PASCAL, Mrs Florent ALLIROL, Nicolas BOYER.

Mise en place tableau des permanences pour les élections

Suite à la réussite d'un concours d'un de nos agents, une délibération est prise pour la création d'un emploi d'agent de maîtrise suite à un avancement au titre de la promotion interne et la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

Délibération est prise pour l'emploi saisonnier d'un agent technique pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et emploi saisonnier pour le camping municipal

Enquête publique Nolhac : en 2018, les électeurs de la section de Nolhac s'étaient prononcés favorablement pour la vente d'une partie de la parcelle E13. Un document d'arpentage avait été établi, or il s'avère qu'une mise à jour du cadastre doit s'effectuer avant l'acte notarié. En effet, le tracé du chemin rural empiète sur les propriétés BAYLE BONNAUD, EYMARD alors qu'il est bien matérialisé sur le terrain. Il convient de rétablir le chemin rural comme sur le document d'arpentage. Une enquête publique doit être faite.

Micro crèche : Suite à l'enquête réalisée auprès des familles, il y a eu 25 retours de questionnaires. Voici les éléments qui ressortent : actuellement il y a 13 enfants de moins de 3 ans, 9 couples à vouloir des enfants dans les années à venir. 80% sont actifs et souhaitent un mode de garde. Ce sondage prouve qu'il y a un réel besoin. La Communauté d'agglomération, qui a donc les compétences petite enfance serait favorable à ce projet. Une rencontre est prévue avec les services de l'agglomération, de la PMI, de la CAF. Faire un point aux parents qui l'ont demandé.

### QUESTIONS DIVERSES :

- les services de collecte des ordures ménagères rencontrent des difficultés à Rochegude. On reparle de faire des emplacements dans chaque village
- Des adolescents vont jouer dans la cour de l'école, cour du haut et dégradent les jouets laissés sous le préau et laissent des débris. Rappeler aux parents que le terrain de jeux est accessible à tous mais ne pas pénétrer dans la cour du haut
- Dépôt du permis d'aménager pour 6 lots au village du Chier
- Voir pour le dossier voirie Le Chier St Didier et voir pour la remise en état de la voirie après le passage de la fibre sur Le Villard Le Chier
- Des courriers ont été reçus pour le bruit engendré par l'élevage des pintades sur le village de Le Villard. Après renseignements, c'est un groupe qui gère les livraisons donc faire pression auprès de cette société pour que seulement des poulets soient livrés dans le bâtiment concerné
- Demande d'une association pour créer un festival cet été. Des rencontres sont prévues avec des membres du conseil municipal